COLLECTE DES DÉCHETS
NOUVELLES MODALITÉS

LES POINTS DE DÉPÔTS

4 infos pour comprendre
leur déploiement

Photo de Châteauroux Métropole

UN POINT DE DÉPOT, C’EST QUOI ?

C’est un dispositif de collecte des déchets *(ordures ménagères, emballages, verre)* **installé dans l'espace public.**

OBJECTIF

Proposer une solution de collecte en complément du ramassage en porte-à-porte pour les événements ponctuels de la vie qui génèrent davantage de déchets.

LES AVANTAGES

+ DE LIBERTÉ

lors des périodes de forte production de déchets ou en cas de déchets odorants :
grands repas de famille, Noël, la période estivale ou absences le temps d'un week-end.

+ D'AUTONOMIE

pour les résidences secondaires, les locations touristiques ainsi que les zones géographiques ne disposant pas de l'espace suffisant pour accueillir des bacs à déchets.

ET EN PRATIQUE, CA SE PASSE COMMENT ?

L'EMPLACEMENT

L'emplacement dépendra des besoins et sera décidé en collaboration avec chaque commune.

LA CONTENANCE

Chaque colonne fera 4m³ à 5m³.

LA COLLECTE PAR LE PRESTATAIRE

Le prestataire adaptera la fréquence de collecte des points de dépôt en fonction des besoins locaux afin d'éviter les débordements.

LE DÉPLOIEMENT

À retenir :
Les points de dépôt viendront compléter la collecte en porte-à-porte, et non la remplacer.

Leur déploiement sera progressif, avec une première phase prévue au premier trimestre 2027.

D’autres points de dépôt viendront compléter le dispositif si la phase de test est concluante.